



**Le Président Directeur Général**

**H.E. António Guterres**  
**Secrétaire Général**  
**Nations Unies**  
New York, NY 10017  
USA

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Monsieur le Secrétaire Général,

Veolia a rejoint le Global Compact des Nations Unies le 12 juin 2003. Cette adhésion, par laquelle le Groupe s'est engagé à soutenir et promouvoir les 10 principes du Global Compact dans sa sphère d'influence, est un élément important de sa politique de responsabilité sociétale.

En tant qu'entreprise globale, Veolia doit être exemplaire sur ce plan. Veolia poursuit sa coopération avec les principales agences de l'ONU, les organisations bilatérales et les bailleurs de fonds internationaux, pour concrétiser les engagements pris lors de son adhésion au Global Compact et prendre part aux efforts de la communauté internationale.

Durant la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, entre 2000 et 2015, le Groupe a contribué, dans les pays en développement et émergents, à l'accès de plus de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé plus de 3 millions de personnes aux services d'assainissement.

Veolia adhère et contribue aux engagements pris par la communauté internationale en 2015 au travers de l'accord de Paris pour le climat et des nouveaux Objectifs de Développement Durable. En 2017, Veolia a finalisé avec ses parties prenantes l'identification de sa contribution globale aux ODD. Il ressort que Veolia participe à plus ou moins grande échelle à la mise en œuvre de chacun des 17 ODD et a un impact direct ou indirect sur 65 des 169 cibles des ODD, soit une contribution sur 40 % des cibles.

Depuis deux ans, Veolia participe au "Forum Politique de Haut Niveau" sur les ODD, pour témoigner et partager sur l'engagement du Groupe dans la mise en œuvre concrète des ODD.

Veolia travaille notamment au développement de nouvelles collaborations dans son cœur de métier, favorisant l'atteinte des ODD, par exemple en lien avec l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, l'ODD 11 sur Villes et communautés durables ou l'ODD sur la consommation et la production responsable.

Par la présente, j'ai l'honneur de renouveler notre adhésion aux 10 principes du Global Compact et de vous transmettre notre Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration de ces principes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération,

**Antoine Frérot**